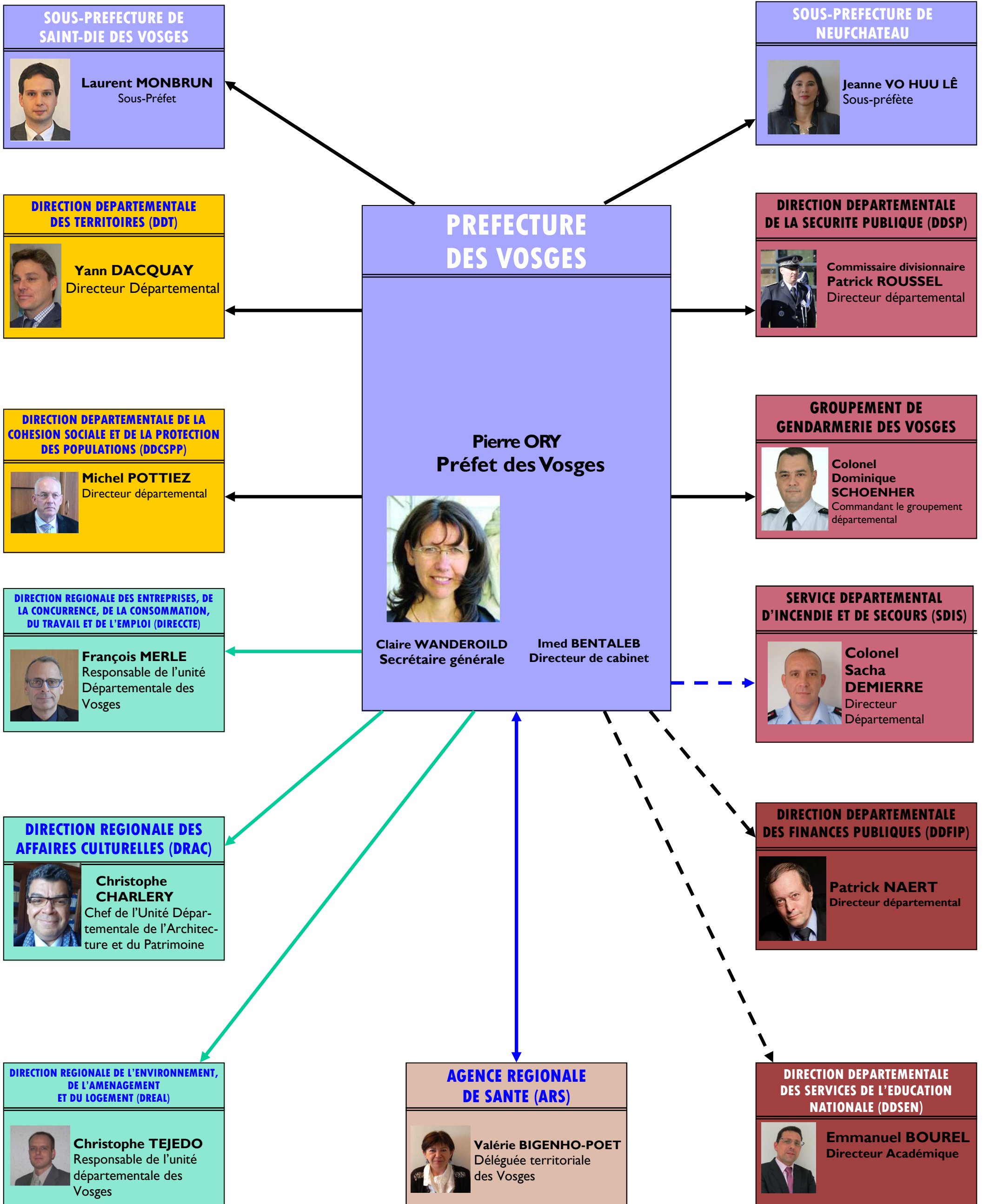


L'ORGANISATION DE L'ÉTAT DANS LES VOSGES



→ Autorité organique et fonctionnelle réunies

---> Autorité opérationnelle

↔ Relation avec l'ARS

---> Pointillés : avec restrictions

→ Autorité fonctionnelle seule